

PREFET DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION de la COORDINATION des POLITIQUES PUBLIQUES
et de l'APPUI TERRITORIAL
BUREAU des INSTALLATIONS CLASSÉES, de l'UTILITÉ PUBLIQUE
et de L'ENVIRONNEMENT
Section Installations Classées

Commune de HAMBLAIN-LES-PRES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

EXTENSION DE L'ELEVAGE BOVIN
DE LA SARL DES TILLEULS

PETITIONNAIRE

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 17 août 2017, une enquête publique est ouverte pendant 31 jours, du jeudi 14 septembre au samedi 14 octobre 2017 inclus, sur la demande d'extension de l'élevage bovin implanté à HAMBLAIN-LES-PRES et exploité par la SARL DES TILLEULS.

M. Arnaud DEREGNAUCOURT est chargé du suivi du dossier de la SARL DES TILLEULS -
Tél. : 0952818262.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en Mairie de HAMBLAIN-LES-PRES les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 18h00, ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : [:https://www.dropbox.com/sh/txbvr0el9bbk65t/AADAvhi6JnLqXH4yAg6nXfHda?dl=0](https://www.dropbox.com/sh/txbvr0el9bbk65t/AADAvhi6JnLqXH4yAg6nXfHda?dl=0).

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – Rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS CEDEX 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h. Une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique. Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de Bailleul-sire-berthoult, Baralle, Bellone, Biache-st-vaast, Boiry-notre-dame, Buissy, Cagnicourt, Cherisy, Dury, Etaing, Eterpigny, Guemappe, Haucourt, Marquion, Monchy-le-preux, Neuville-vitasse, Pelves, Plouvain, Queant, Remy, Riencourt-les-cagnicourt, Roeux, Sailly-en-ostrevent, Saudemont, Torquesne, Villers-les-cagnicourt, Vis-en-arts, Vitry-en-arts et Wancourt.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de HAMBLAIN-LES-PRES du 14 septembre au 14 octobre 2017 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de HAMBLAIN-LES-PRES ou les formuler à M. Bernard PORQUIER, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- le jeudi 14 septembre 2017 de 9 h à 12 h ;
- le mardi 19 septembre 2017 de 14 h à 17 h ;
- le mercredi 27 septembre 2017 de 9 h à 12 h ;
- le vendredi 6 octobre 2017 de 15 h à 18 h ;
- le samedi 14 octobre 2017 de 9 h à 12 h.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 14 septembre au 14 octobre 2017, à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairies de Bailleul-sire-berthoult, Baralle, Bellone, Biache-st-vaast, Boiry-notre-dame, Buissy, Cagnicourt, Cherisy, Dury, Etaing, Eterpigny, Guemappe, Hamblain-les-prés, Haucourt, Marquion, Monchy-le-preux, Neuville-vitasse, Pelves, Plouvain, Queant, Remy, Riencourt-les-cagnicourt, Roeux, Sailly-en-ostrevent, Saudemont, Torquesne, Villers-les-cagnicourt, Vis-en-arts, Vitry-en-arts et Wancourt.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter .

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique, les informations relatives à ce projet.